PREPARATION DE LA PAIE ET BULLETIN DE SALAIRE

Référence : BFC_FOR_PAIE

Thématique : Comptabilité et finances

Objectif

Acquérir les principes et techniques de gestion de la paie nécessaires, ainsi que les connaissances juridiques et sociales pour la gestion déclarative de l'entreprise

Public

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur, salarié, demandeur d'emploi.

Programme

- Gérer les heures supplémentaires
- Gérer les heures complémentaires
- Gérer les heures d'absences
- Gérer les congés payés
- Calculer l'indemnité de congés payés
- Gérer les majorations accessoires au salaire
- Calculer la réduction loi Fillon
- Gérer les documents d'absences maladie
- Etablir les déclarations sociales
- Réaliser la fiche de paie

Durée

8 jours - 56h

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention, et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle pour travailler en groupe.
- Alternances d'apports théoriques et exercices pédagogiques sur le cas d'une entreprise. Vidéoprojecteur.

Suivi et évaluation de l'action de formation

- Feuilles d'émargements par ½ journée.
- Attestation de fin de formation

Poursuite d'études

Pour renforcer ses compétences : l'ASCA, l'ASCOM, l'ADEA

Prespectives professionnelles

A l'issue de la formation, vous pourrez, saisir les nombreuses opportunités d'emploi, sur les postes de types :

- Assistante paie
- Secrétaire administrative

Coût de la formation

Coût total pour 8 jours de formation : 1400 € ► voir les conditions générales de vente.
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.
Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 05/12/24

Délivré par:

- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact